

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON du 26 septembre 2005

Secrétaire : Claudine CHAMBE.

Absents excusés Bénédicte GUILLON.

Démissionnaire : CHAVASSIEUX Christelle.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire, adopte après lecture le procès-verbal de la séance du 25 juillet 2005.

Approbation de la Modification du Plan d'Occupation des Sols :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les modifications apportées au POS par la Commission Urbanisme.

- Les bâtiments agricoles susceptibles d'être transformés en habitation : suite à une enquête auprès des agriculteurs, une quinzaine de bâtiments seraient concernés par un éventuel changement, ce qui est peu. Il n'y a pas eu de remarques particulières lors de l'enquête publique.
- Des réserves foncières ont été revues :
 - une petite réserve foncière est située sur la pointe du jardin de Monsieur MOLLO,
 - il n'a pas été possible de classer en réserve foncière la partie agricole du terrain des Religieuses Franciscaines, car un terrain devant recevoir un équipement public ne doit pas être en zone agricole. Seuls les bâtiments des Religieuses sont en réserve foncière,
 - la réserve foncière n° 2 (voirie et parking) a suscité des remarques et a été réduite de moitié : la partie voirie reste en réserve foncière.

Monsieur le Maire fait part de son souci de maintenir cette réserve en vue du Plan Local d'Urbanisme où les habitations devront être recentrées au centre bourg ; il faut laisser une possibilité d'aménagement.

Le zonage général n'a pas été touché car il s'agissait juste d'une modification du POS.

Monsieur le Maire indique que cette modification aura une durée de vie très courte, en vue du PLU. Le Conseil Municipal approuve la modification à l'unanimité.

Approbation du schéma directeur d'assainissement :

Le cabinet GINGER a mené cette étude, il n'a pas fait de remarques défavorables au cours de l'enquête publique.

Le Schéma Directeur d'Assainissement est approuvé par le Conseil Municipal.

Concernant l'assainissement individuel, Monsieur le Maire rappelle que la date butoir de la mise en place du SPANC (Service Public d'Assainissement non Collectif) est fin 2005.

Un état des lieux des installations individuelles a été fait ; beaucoup de rontalonnais ont répondu.

Pour le contrôle du bon fonctionnement des installations, Monsieur le Maire propose de voir si on peut se mettre d'accord avec d'autres communes pour établir un cahier des charges en commun.

On aura la possibilité de faire contrôler toutes les installations la première année ou bien 25 % d'entre elles par an sur 4 ans.

Le SPANC permettra aussi un suivi de la mise en place des installations neuves et des conseils quant à l'assainissement.

Approbation d'un avenant pour le marché des travaux « éliminations des eaux parasites » :

Le Conseil Municipal approuve un avenant au marché avec la Société RAMPA ayant effectué des travaux sur la route du Paradis.

Délibération pour l'approbation de la modification des statuts du syndicat de distribution d'eau de la Région Millery Mornant :

Le périmètre d'intervention de la commune de Chassagny est réduit.

Monsieur Jean-Claude BUYER présente d'autre part le rapport MIMO du service d'eau potable pour l'année 2004. Ce rapport est à la disposition du public.

1 309 115 m³ d'eau ont été consommés soit 5,66 % de moins par rapport à l'année 2003.

Le rendement du réseau a un peu baissé. Le remplacement des branchements en plomb se poursuit : 150 ont été changés (dont 60 sur Rontalon) ; il en reste plus de 1 000 à changer avant 2013. La qualité de l'eau s'améliore. Il y a eu par 1 361 392 €TTC de travaux effectués.

Le prix de l'eau (hors part fermière) n'a pas augmenté.

Délibération pour solder les comptes de la zone artisanale :

Une ouverture de crédits a eu lieu pour une moins value de 140 411,31 €

Délibération pour un virement de crédits et le transfert comptable des dépenses effectuées par le SYDER dans l'année 2003, correspondant à la somme de 14 543,36 €

Délibération pour que l'agent d'animation Barbara BONNET soit indemnisée de ses frais de déplacement.

Subvention accordée à l'association Sou de l'Ecole, suite à une demande écrite. Cette association qui périclitait redémarre avec la rentrée scolaire. Une subvention de 350 € lui est accordée sous réserves que l'association nous présente ses comptes.

Information sur le financement des travaux de rénovation de la salle des fêtes :

Monsieur le Maire rappelle que l'emprunt prévu au budget est de 250 000 €

Or, il restait de l'argent sur le compte des travaux de la Médiathèque, qui sera transféré sur celui de la salle des fêtes, ainsi que la part de la subvention.

Un dossier d'avenant a été monté avec le Conseil Général.

200 000 € d'emprunt suffisent donc.

Jean-Claude BUYER a négocié avec la Caisse d'Epargne qui propose un emprunt sur 15 ans avec un taux fixe de 3,21 % ce qui porte le coût total à 252 785,40 €

Un emprunt sur 20 ans avec un taux fixe à 3,41 % porterait le coût total à 276 702 €

Le Conseil Municipal opte pour l'emprunt sur 15 ans. La proposition de la Caisse d'Epargne est intéressante par rapport à ce que proposent d'autres banques.

Point sur les bâtiments des Religieuses :

Monsieur le Maire rappelle qu'il a rencontré les Sociétés d'HLM (SEMCODA et OPAC) pour approfondir l'idée de faire des logements adaptés aux personnes âgées, dans la partie neuve. Mais cela apparaît lourd financièrement et compliqué administrativement.

L'OPAC a tout de même délégué un cabinet d'architecte (Cabinet AZUR) pour une étude plus précise du coût d'une réhabilitation. La commune ne sera pas partante si elle doit payer tout le foncier.

Christian Joanin avait proposé que ces locaux servent de bureau pour les Associations Rurales, basées à Lyon.

Une Assemblée Générale des associations intéressées aura lieu sur place le 24 octobre pour une visite des lieux. Il sera demandé l'avis des domaines pour le coût du loyer s'ils sont intéressés.

Il faudrait que l'on puisse rapidement informer les Religieuses Franciscaines sur l'avenir des bâtiments.

Il y a encore 3 sœurs présentes à Rontalon, pour maintenir un peu de vie dans la maison.

Pour la partie la plus ancienne des bâtiments, une demande d'un artisan pour s'installer nous a été faite. Quant à l'OPAC, il faut 3 ans pour l'étude d'un dossier de logements sociaux adaptés aux personnes âgées.

Informations sur les Commissions Communales :

Bâtiments :

Monsieur Joseph GONON explique l'avancement des travaux de la Rénovation de la Salle des Fêtes. La partie Maçonnerie va se terminer puis la Charpente, et la Charpente Couverture. L'isolation coupe-feu sous la scène aura un surcoût pour permettre une isolation de deux heures ; une fois l'isolation faite sera stockée sous la scène, le matériel actuellement rangé dans le local à sel.

- Le marteau sonnait les heures du clocher a eu une casse mécanique.
- La Croix vers la maison des Alanqués a été dessouchée par un camion. On ne connaît pas le responsable.

Voirie :

Monsieur Didier CARRA informe que :

- l'éparage pour couper l'ambrosie, qui prolifère chaque année, a eu lieu.
- des éboulements ont eu lieu ; les murs concernés seront remontés en pierres sèches (en-dessous de la propriété de Monsieur Alain BROSSE et vers celle de Monsieur Etienne FERLAY).
- une minipelle sera louée 10 jours en octobre afin de curer les fossés et de réaliser une tranchée dans le jardin public permettant de poser des caniveaux en béton au niveau du portail (drainage de l'eau 476 € de fournitures).
- la débroussailleuse est à remplacer.

Scolaire :

Madame Dominique SBRAVA fait état de la rentrée à l'école. Il y a 5 classes dont plusieurs à doubles niveaux. Une classe s'est libérée (avec la fermeture de la 6^{ème} classe) et elle est utilisée pour des ateliers. Une réunion de rentrée avec toutes les enseignantes a eu lieu ; il n'y avait pas beaucoup de parents. L'année scolaire a bien débuté.

L'association du Sou de l'Ecole redémarre. Elle prévoit un défilé pour Halloween, une vente de bonbons au marché de Noël et un défilé avec des lampions. Elle organisera une kermesse lors de la fête de fin d'année.

La gymnastique enfants restera dans la salle d'évolution de l'école encore cette année ; une convention sera signée.

Jeunes :

Monsieur Nary KEO KOSAL informe de l'ouverture du CLSH (Centre de Loisirs sans Hébergement) le 7 septembre avec la nouvelle directrice Barbara BONNET (venant de Villeurbanne). Elle n'a pas eu beaucoup de temps pour recruter des animateurs.

Il y a besoin de petites tables et des tabourets. Il faut se renseigner sur la possibilité d'avoir des repas chauds.

L'Espace Jeunes a ouvert le 16 septembre. Barbara a été bien accueillie par les jeunes. Les projets « Caisse à Savon » et « Mobylette de compétition » continuent. De nouveaux projets émergent pour les filles.

Informations sur les Comités Intercommunaux :

Activités Culturelles :

Mademoiselle Claudine CHAMBE fait le compte-rendu de la dernière réunion.

- Le lancement de la saison s'est déroulé sous de mauvaises conditions météo ; il aura lieu l'an prochain devant la salle Jean Carmet pour pouvoir éventuellement se rabattre à l'abri.
- Une opération « invitation pour deux personnes » à un spectacle salle Jean Carmet est lancée. Elle vise à inciter les familles nouvellement arrivées sur le territoire de la COPAMO à découvrir la salle de spectacles.

- Un premier bilan de la saison culturelle 2004-2005 fait apparaître une forte fréquentation (+ 75%) à la deuxième séance de connaissance du Monde. La fréquentation du cinéma n'a pas baissé alors qu'il y a une baisse nationale de 16 %.
- Des nouvelles rencontres nomades sont proposées aux communes, à choisir dans les saisons culturelles du Rhône ou dans le festival « Le théâtre est dans le pré » ou bien un concert chorale. 6 communes pourront en bénéficier.

- **Informatique et Libertés :**

Monsieur Nary KEO KOSAL explique :

- qu'un jeu en ligne est lancé, pour faire connaître le site de la COPAMO ; des lots sont à gagner.
- la formation pour les secrétaires Passeport 2006 avec MAGNUS a un coût de 150 € par commune. Voir s'il est utile que les secrétaires y participent, selon le programme de la formation.

- **Emploi :**

Madame Jacqueline MONS rapporte qu'une journée proximité emploi aura lieu le 15 septembre à Soucieu. Il y aura entre autre une table ronde sur l'emploi, comme l'aide à la personne. En projet, une maison pour l'emploi sur le secteur de l'ACOLADE.

- **Divers :**

- Le rapport annuel d'activités de la COPAMO des différentes commissions, comités et services est consultable en mairie.
- Monsieur Didier CARRA a assisté à une réunion à la Préfecture concernant le COL. Il y a une pression du gouvernement pour faire repartir les études malgré une bonne cohésion d'ALCALY contre ce projet.
- Tri sélectif : un container jaune (emballages) supplémentaire sera placé sur chaque site.
- Monsieur Georges GRATALOUP informe que les brigades vertes vont venir sur la commune pour élaguer le chemin des Assiers jusqu'au Combet ainsi que d'autres tronçons.
- Lors de la semaine bleue pour les personnes âgées, le film « Les Petites Vieilles » sera projeté le 20 octobre salle Jean Carnet. Il parle de la solitude du grand âge.
- Comité d'Animation : Monsieur Nary KEO KOSAL fait le bilan de la fête d'été, nouvelle formule. Les points clé vue sont mitigés. Il y a eu 350 € de déficit. Plusieurs personnes vont quitter leur poste (Trésorier – Secrétaire). L'assemblée générale aura lieu le 7 octobre à 20h30.
- Monsieur le Maire informe que la chambre des Métiers a visité l'entreprise de Monsieur JURINE (facteur d'orgue). Ce dernier propose de recevoir le Conseil Municipal ; une visite aura lieu le 5 octobre à 19h00.
- L'Assemblée Générale des Maires Ruraux aura lieu le 14 octobre.
- Inauguration du parcours de Santé du Lac de la Madone et du site d'Escalade de Riverie samedi 1^{er} octobre.
- L'aumônerie scolaire a remercié la municipalité pour les subventions reçues.
- Des généalogistes bénévoles proposent de photographier les registres d'état civil pour permettre une consultation sur ordinateur. Le Conseil Municipal donne son accord.